UNION DEPARTEMENTALE DES RETRAITES ET PRE-RETRAITES FORCE OUVRIERE DE LA SAVOIE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 mars 2018

Excusés : A et M BENET, C. DIDIO, C.Mounier,
Début des travaux 9 heures 35.
Une minute de silence est respectée pour Aimé GORDON dont les funérailles ont eu lieu le 12 mars. Par ailleurs, nous rappelons la participation de Aimé à toutes les réunions et manifestations, aux diffusions à Aix, à l'AFOC… vous trouverez en pièce jointe la déclaration de Yves Buttolo lors de ses obsèques.

Intervention de Pierre DIDIO

Il évoque longuement **le prochain congrès confédéral** .
A FO tous les adhérents munis d'un mandat peuvent participer, ce n'est pas le cas à la CGT par exemple. Grâce à la solidarité entre les syndicats, l'UD de Savoie enverra 21 ou 22 participants –dont notre présidente- qui se répartiront une centaine de mandats.
L'AG donne son accord pour le versement de 200 € de participation de l'UDR à ce congrès.
Pierre DIDIO s'étonne des positions inattendues prises par J. Cl. MAILLY durant les négociations nationales au cours des 6 derniers mois d'autant qu'il doit être remplacé au prochain congrès, positions contradictoires à celles prises en 2010 et 2016. Il prend sa retraite.
Il y a un seul candidat pour lui succéder Pascal PAVAGEAU, très populaire et admis par tous.
J. Cl. MAILLY déplore le taux de pénétration du syndicat FO au niveau national (18%), ce n'est pas le cas en Savoie où nous sommes avec 49%, presque à égalité avec la CGT.
Pierre DIDIO signale aussi 70 candidats pour 35 places à la CE nationale et il déplore des horaires de début et fin de congrès qui compliquent les déplacements des délégués.
Elections 2018 dans les syndicats : Presque toutes sont reculées à cause des ordonnances Macron. Les employeurs veulent bénéficier de la nouvelle loi. Seuls Blanchon et Métaux précieux organisent ce vote qui devrait être positif pour FO. Nous y sommes bien implantés.
Journée du 15 mars : notre SG estime réussie la manifestation de Chambéry qui a réuni entre 700 et 1000 participants et regrette l'absence de FO à Albertville.

Compte-rendu d'activités :

Renée LAURENT rappelle toutes nos activités, avec entre autres l'AG UCR à Branville et les manifestations du 30 janvier et du 8 mars où les adhérents UDR ont bien tenu leur place.
Elle renouvellera l'envoi d'une lettre aux syndicats pour demander qu'ils nous fournissent le nom de leurs futurs retraités, 3 syndicats ayant répondu.
Elle rappelle la gravité de la réforme des retraites, la formation professionnelle donnée au patronat, ce qui pourrait avoir pour conséquence la liquidation des AFPA et des lycées professionnels. La fermeture de bureaux de Poste, de guichets dans les gares (St Avre, St Michel de Maurienne, St Pierre d'Albigny, , la réforme du Bac etc.

Intervention de H. ROCHAS représentant des retraités cheminots

Ils sont 8 retraités cheminots affiliés à FO. Ils réfutent tout ce qui se dit actuellement sur les cheminots : privilèges, statut, ouverture à la concurrence. Il rappelle l'appel à la grève du 22 mars et des 2 jours sur 5 à compter du 3 avril jusqu'à fin juin.

Discussion :

- Alain Vareyon dit que les problèmes de la SNCF ont été vécus par les routiers. On rencontre de plus en plus de chauffeurs étrangers sur nos routes, c'est du personnel non professionnel et peu formé pour l'entretien
- Renée précise que ce n'est pas de la responsabilité des étrangers, mais des mesures d'économie de la SCNF.
- Eliane rappelle que la privatisation du rail en GB qui a été un échec.
- Claudine explique que la Sécurité sociale est en danger par manque de rentrée d'argent. La CSG est un impôt : où ira son financement ? On va vers une augmentation des Mutuelles. Elle précise que c'est un mensonge de dire que les salaires seront augmentés en redonnant les cotisations salariales aux salariés puisque cette cotisation c'est leur salaire ! Par contre cela porte atteinte à la sécurité sociale.
- Marie France demande ce que peut faire l'UD en cas de problèmes pour accéder à sa retraite. Sera étudié ultérieurement.

Point trésorerie

40 adhérents directs ont payé leur cotisation. On déplore toujours que la plupart des Fédérations ne mettent pas le timbre UCR sur les cartes et que les quote-part versées par l'UCR ne correspondent pas au nombre de nos camarades connus.

AFOC

Les élections dans les habitations à loyer modéré sont de plus en plus compliquées à cause d'un changement de la Loi et les modifications apportées pour le dépôt des listes.
Il est rappelé qu'il ne faut pas répondre aux arnaques par téléphone.
Le délai pour se rétracter après une proposition d'achat a été porté à 15 jours

CDCA : Il y a eu plusieurs réunions mais rien de concret n'en est ressorti. Le projet pour les prochaines années de l'Agence régionale de santé parle de ce qu'il serait bon de faire à l'avenir et rien de plus.
Prochaine réunion le 27 mars : préparation d'une déclaration préalable le 23 mars à 10 h.

Fin des travaux : 11 h 50.

Permanence le premier jeudi du mois